

L'INFO PARENTS



LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL

ÉDITION DE LA RENTRÉE 2026-2027

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire est entamée et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous amorçons ce nouveau chapitre. Le personnel de l'école est très heureux de retrouver les élèves et d'accueillir ceux qui se joignent à nous cette année. L'équipe travaille déjà avec ardeur afin d'assurer une année dynamique pour vos adolescents.

Merci de faire partie intégrante de notre communauté éducative par votre implication et votre collaboration. C'est une richesse inestimable pour l'ensemble de notre réseau.

M. Sébastien Labbé
Directeur, École Saint-Gabriel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS ET RENCONTRES DE PARENTS SECONDAIRE 1 ET 2

Assemblée générale des parents, élections des membres du CE :

- Jeudi 24 septembre, 17h15.
- Bibliothèque, pavillon Saint-Gabriel.

Rencontre de parents du programme PEI :

- PEI secondaire 1, pavillon Notre-Dame, 17h45.
- PEI secondaire 2, pavillon Notre-Dame, 19h30.

Rencontre de parents programme Sport-Études

- Sport études secondaire 1, pavillon Saint-Gabriel, 17h45.
- Sport études secondaire 2, pavillon Saint-Gabriel, 19h30.

CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Pour télécharger le [calendrier scolaire 2026-2027, cliquez sur le lien](#).

ERRATUM: une erreur s'est glissée dans le calendrier que nous retrouvons dans l'agenda. Le 4 juin est une journée pédagogique mobile, et le jour 8 du 4 juin est repoussé au lendemain.

DÎNER D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

Le 15 septembre, afin de souligner la rentrée, un dîner d'accueil sera offert à tous les élèves. Un repas de hot-dogs sera servi. Les élèves ayant des allergies ou des restrictions alimentaires sont invités à apporter leur repas.

HORAIRE DES COURS ET GESTION DES RETARDS

Les cours se dérouleront selon l'horaire suivant:

- 1ère période: 7h50 à 9h05.
- 2e période: 9h25 à 10h40.
- 3e période: 10h55 à 12h10.
- 4e période : 13h15 à 14h30.

- Heure du dîner : de 12h10 à 13h15.
- Fin des cours : 14 h 30.

LE SAVIEZ-VOUS ?

10 minutes de retard par jour
équivalent à trois heures de
cours manqués par mois.
20 jours d'absence équivalent à
un mois complet
d'apprentissages manqués.

Nous vous invitons à rappeler à votre enfant l'importance d'arriver à l'école quelques minutes avant le début des classes afin d'être prêt pour la journée.

Rappel concernant les absences et les retards :

Les absences doivent être motivées dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, une retenue après l'école sera imposée à votre enfant. De plus, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, aucun retard ne sera motivé et les conséquences prévues seront appliquées. Nous sommes soucieux d'offrir le meilleur environnement d'apprentissage possible à nos élèves, et les retards perturbent les apprentissages de l'ensemble du groupe.

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Le Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles a pour but de favoriser le bien-être à l'école et de prévenir l'intimidation et la violence sous toutes ses formes.

Tel que prévu dans la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, chaque école doit se doter d'un plan de lutte à cet égard. Le conseil d'établissement de chacune des écoles du CSSMI doit approuver le plan de lutte ([art.75.1. Loi sur l'instruction publique](#)) et procéder annuellement à l'évaluation des résultats ([art.83.1. Loi sur l'instruction publique](#)).

Merci de collaborer avec nous au climat sain et sécuritaire pour tous les élèves de l'école et suivez le [lien pour accéder aux informations sur notre site Web](#).

DéNONce, tu as le pouvoir de faire la différence !

Tu as été témoin d'une situation d'intimidation ? Tu en as été victime ou même impliqué(e) de près ? Il est temps d'agir !

[Clique sur le lien pour dénoncer ce qui se passe](#), en toute sécurité et de manière confidentielle.

Peu importe la situation, ton témoignage peut aider à mettre fin à l'intimidation. Ensemble, on peut créer un environnement plus respectueux et bienveillant pour tous. N'attends pas que ça s'aggrave. Ton action peut changer les choses.

Alors, prends l'initiative et fais entendre ta voix !

TRANSPORT SCOLAIRE CSSMI

Pour toute question concernant le transport scolaire (embarquement, trajet, arrêt d'autobus), nous vous invitons à consulter le site du Centre de services scolaire en cliquant [ici](#).

Au besoin, vous pouvez également communiquer directement avec le service de transport scolaire au 450-974-2505.

STATIONNEMENT ÉCOLE SAINT-GABRIEL

Les stationnements de l'école sont à l'usage exclusif du personnel.

Le stationnement de Notre-Dame n'est pas un débarcadère: merci d'utiliser les rues avoisinantes.

Au pavillon Saint-Gabriel, merci de respecter les consignes de circulation du personnel en place. Les cyclomoteurs doivent respecter les emplacements autorisés.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

Les premiers jours sont souvent plus achalandés, avec de nombreux élèves qui arrivent en voiture, en autobus, à vélo ou à pied. La sécurité de nos enfants demeure notre priorité absolue. Nous vous remercions de respecter la zone débarcadère, la signalisation en place et les consignes de circulation. Ensemble, faisons de cette année un moment sécuritaire pour tous. Merci de votre précieuse collaboration !

CODE VESTIMENTAIRE

- Tel qu'illustré sur la silhouette, ces zones de votre corps doivent être recouvertes d'un tissu opaque en tout temps, en dissimulant complètement les sous-vêtements.
- Les images et les messages violents ou valorisant la consommation ne sont pas acceptés.
- En éducation physique, un pantalon ou un short, ainsi qu'un t-shirt et des chaussures de sport doivent être portés.



ÉCOLES SANS CELLULAIRE : UN MILIEU D'APPRENTISSAGE OPTIMAL

Afin de favoriser un climat scolaire axé sur l'apprentissage, la concentration et les relations interpersonnelles, notre école applique la politique des écoles sans cellulaire.

Pour mieux comprendre cette mesure, nous vous invitons à relire l'[Info-Parents - Édition spéciale Cellulaire](#), publiée en 2025.

Accéder au dossier scolaire de votre enfant sur le portail parents ou l'application Clic École. Pour accéder au dossier scolaire de votre enfant (ex.: résultats scolaires, états de compte du service de garde, justification des absences), vous devez d'abord créer un compte Mozaïk. Vous pourrez ensuite utiliser le Portail parents (Mozaïk) et/ou l'application mobile Clic école. Comme leurs fonctionnalités varient légèrement pour le moment, il vous faudra parfois utiliser l'un ou l'autre selon vos besoins.

[Voici toutes les informations utiles sur le site Web du CSSMI.](#)

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Espace Parents est une ressource québécoise qui aide les parents à accompagner leur adolescent dans ses choix scolaires et professionnels. Vous y trouverez des conseils, des outils et de l'information pour soutenir votre jeune tout au long de son parcours au secondaire. <https://espaceparents.org/>

Si vous avez des questions en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle, veuillez contacter Marie-Pier Turcotte, conseillère d'orientation.

450-433-5445 poste 35767

marie-pier.turcotte@cssmi.qc.ca

Bonne rentrée scolaire!

FACTURATION



L'état de compte est maintenant disponible sur Mozaïk Portail via l'application mobile Clic école sous l'onglet FINANCES.

Le solde à payer est dû à l'école St-Gabriel au plus tard **le 13 novembre 2026.**

Nous vous invitons à faire votre paiement par Internet, via votre institution financière, en utilisant le # de référence inscrit sur l'état de compte * et en choisissant comme fournisseur: CSS Mille-Iles- Effets scolaires. Vous pouvez également acquitter les frais par paiement comptant ou par débit, en vous présentant à l'école selon les heures d'ouverture de l'administration. Le paiement par carte de crédit n'est pas accepté.

Si vous avez des frais Coyotes (hockey et cheerleading), vous devez respecter les dates de paiement inscrites sur l'état de compte, soit 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre et 8 janvier.

*Il est important de bien vérifier le # de référence, puisque celui-ci change lorsqu'il y a un changement d'école.